

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

Délibération n°2023/06/20-16-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 juin 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

DECIDE :

OBJET : Demande de logement de deux agents en nécessité absolue de service

Le Conseil d'administration approuve la demande de logement de deux agents pour nécessité absolue de service sur le site de la Timone ainsi que sur le site Nord de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18 membres présents et représentés

Membres présents : 18

Membres représentés : 10

Fait à Marseille le 20 juin 2023


Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

